

LE CIRCUIT HENRI LEROUX

Circuit "Non praticable" en cas de tirs, se renseigner en mairie.

Numéros d'urgence
Samu : 15
Petits secours : 17
Pompiers : 18
Général : 112



D Pour accéder au départ du sentier :
De Vouillé, prendre la direction de la forêt par la D7 et la D40 jusqu'à la maison forestière de Varailles, laisser votre véhicule.



Parking de départ :
Avancer jusqu'à la patte d'oie, passer la barrière à droite. A 100 mètres prendre à gauche, couper les différentes parcelles en blais, traverser une allée gravillonnée et poursuivre jusqu'à une route qu'on rejoint en lisière de forêt.
Prendre la route à droite, obliquer à gauche par le chemin en bordure d'un petit bois, traverser la D7, continuer en face par le chemin empierré. Prendre à gauche, passer au pied du château d'eau, longer la ferme du Petit Genêt, traverser à nouveau la D7, rejoindre la forêt, prendre l'allée à droite pendant une centaine de mètres et prendre à gauche un chemin, poursuivre au travers de la forêt (environ 3 km) jusqu'à la D6 que l'on retrouve au lieu dit "la Montagne".
Prendre la D6 à gauche et la première route à droite, pour rejoindre Le Verger Bonnet (Bérges), traverser la D40 et poursuivre par le bois de Cerne.

En traversant la D6 et en suivant le GRP (jaune/rouge) le circuit est réduit d'environ 5 km
Arriver à la D6, prendre le chemin à droite environ 1,5 km, tourner à gauche, couper la D6 pour entrer à nouveau en forêt. Traverser la route forestière, aller jusqu'au pare-feu, prendre à gauche. Passer devant l'observatoire par la gauche et poursuivre jusqu'à une petite route que l'on traverse.
A la prochaine intersection prendre à gauche jusqu'à une nouvelle route, la traverser, prendre à droite à 50 m, retraverser la route et prendre le chemin de gauche environ 1,5 km. A l'intersection retrouvez le GRP (jaune/rouge), prendre à droite jusqu'à la petite route que l'on prend à gauche.

A l'intersection suivante prendre la route à gauche 20 m et poursuivre en forêt par un chemin à droite. Traverser la vallée des Boutellies et poursuivre vers la maison forestière de Varailles.



Découverte de la forêt

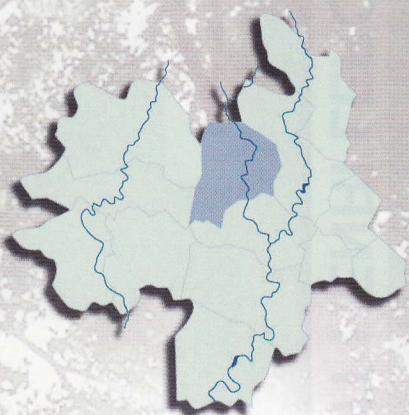
La forêt de Vouillé Saint-Hilaire qui couvre environ 1500ha est constituée essentiellement de feuillus : chênes et sous-bois de hêtres, ce qui la rend particulièrement belle à l'automne.



Vous trouverez tout au long de ce sentier, une flore variée et si vous avez de la chance vous pourrez peut-être voir des animaux, principalement des chevreuils. Suivant les saisons vous pourrez aussi trouver de nombreux champignons ! Attention, ils ne sont pas tous comestibles !



N'oubliez pas de découvrir les autres circuits...



Charte du Randonneur

Le randonneur marche sous sa propre responsabilité et doit respecter la nature qui l'accueille.

Avant de partir, n'oubliez pas d'emporter :

- des chaussures adaptées à la marche,
 - des vêtements et accessoires de saison
 - une carte IGN,
 - une trousse de secours,
 - de l'eau et une collation.
- Pensez à indiquer votre itinéraire à quelqu'un avant votre départ.

Pendant la randonnée : Respectez les propriétés traversées et l'environnement. Refermez les barrières et clôturez derrière vous et ramportez vos déchets. N'allumez aucun feu et tenez les chiens en laisse.

Office de Tourisme du Vouglaisien

10 place de l'Eglise
86190 VOUILLE
05.49.51.06.69

Communauté de communes du Vouglaisien

2 Basses Rues - BP 17
86190 VOUILLE
05.49.51.93.68

Commune de Vouillé Commune de Quinçay

3 place François Albert 8 rue des Quintus
86190 VOUILLE 86190 QUINÇAY
05.49.54.20.30 05.49.60.42.16



Forêt de Vouillé St-Hilaire



Circuit Henri Leroux

Difficulté



21 km
5h15

